
États financiers de Agence Ometz

31 mars 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs nets.....	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires	7-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
Agence Ometz

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Agence Ometz (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 15 juin 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133206

Agence Ometz
État de la situation financière
 au 31 mars 2022

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		817 314	1 870 434
Placements à court terme	3	2 140 000	1 000 000
Encaisse en fiducie – fonds des clients	5	351 591	399 367
Débiteurs		174 711	484 532
		3 483 616	3 754 333
Immobilisations corporelles	4	327 730	522 087
Immobilisations incorporelles	4	82 930	113 378
		3 894 276	4 389 798
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		288 315	225 728
Montant dus aux fonds des clients	5	351 591	399 367
Montant dû à la Fédération CJA	13	6 101	673 771
Passif au titre des régimes de retraite	13	—	55 000
Montant dû au Programme d'assistance communautaire	8	11 242	—
Produits reportés		72 622	113 462
Apports reportés	6	1 323 600	1 466 112
		2 053 471	2 933 440
Passif au titre des régimes de retraite	13	153 548	160 076
Prêt à payer à la Fondation communautaire B.D.H.	12	140 000	—
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles	7	14 425	19 668
		2 361 444	3 113 184
Actifs nets			
Investis en immobilisations corporelles et en immobilisations incorporelles		396 235	615 797
Non affectés		1 136 597	660 817
		1 532 832	1 276 614
		3 894 276	4 389 798

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil

DocuSigned by:
 _____, administrateur

1E0576E6B729445...

DocuSigned by:

 _____, administrateur

574EF721563E402...

Agence Ometz**État de l'évolution des actifs nets**

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022			2021
	Investis en immobilisations corporelles et en immobilisations incorporelles	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	615 797	660 817	1 276 614	977 813
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(284 559)	540 777	256 218	298 801
Investissements nets en immobilisations corporelles et en immobilisations incorporelles	64 997	(64 997)	—	—
Solde à la fin	396 235	1 136 597	1 532 832	1 276 614

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence Ometz
État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2022

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Produits			
Fédération CJA	8	1 898 149	1 038 943
Frais de service		625 953	606 984
Subventions gouvernementales	9	2 013 951	3 016 697
Opération Montréal		281 000	281 000
Centraide		250 000	250 000
Dons		1 058 006	646 843
Fondation communautaire B.D.H.	12	650 000	650 000
Revenus d'intérêts		12 627	4 762
		6 789 686	6 495 229
Charges			
Frais d'exploitation			
Salaires et avantages sociaux liés aux programmes	13	3 941 772	3 753 817
Professionnels sous contrat pour les programmes		201 283	204 955
Charges liées aux activités		402 414	318 795
Perfectionnement professionnel et adhésions		19 876	20 228
Marketing		236 423	140 517
Technologie de l'information		325 471	272 330
Amortissement des immobilisations corporelles		235 813	230 298
Amortissement des immobilisations incorporelles		53 989	57 238
		5 417 041	4 998 178
Administration			
Salaires et avantages sociaux	13	710 670	523 951
Frais généraux et frais de bureau		83 980	63 668
Assurances		54 649	42 364
Frais professionnels		40 335	80 119
Frais bancaires		3 509	3 448
		893 143	713 550
Financement et développement		223 284	168 764
Total des charges		6 553 468	5 880 492
Excédent des produits sur les charges avant l'élément suivant		256 218	614 737
Charge de retraite	13	—	315 936
Excédent des produits sur les charges		256 218	298 801

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence Ometz
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2022

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		256 218	298 801
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations corporelles		235 813	230 298
Amortissement des immobilisations incorporelles		53 989	57 238
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles		(5 243)	—
		540 777	586 337
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	10	(528 900)	554 783
		11 877	1 141 120
Activités d'investissement			
Acquisition de placements à court terme		(1 000 000)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles		(41 456)	(24 554)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(23 541)	(46 391)
		(1 064 997)	(70 945)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse		(1 053 120)	1 070 175
Encaisse au début		1 870 434	800 259
Encaisse à la fin		817 314	1 870 434

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Nature des activités

Agence Ometz (l'« Organisme ») est une œuvre de charité offrant des services sociaux soutenant des particuliers et des familles en leur offrant une gamme de services sociaux, scolaires, d'emploi et d'immigration.

Le financement de l'Organisme inclus une allocation de la Fédération CJA, de l'aide gouvernementale et d'autres subventions. L'Organisme dépend de ces sources de financement pour maintenir ses opérations.

L'Organisme est une agence constituante de la Fédération CJA.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés

Le 1^{er} avril 2021, l'Organisme a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du Manuel (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés (ci-après appelés modifications apportées aux instruments financiers issus d'une opération entre apparentés). Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Organisme lors de l'opération. L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement et sera généralement le coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, ou la juste valeur.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers de l'Organisme ou sur les informations à fournir.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés à titre de produits reportés et sont amortis selon la même méthode que celle appliquée aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles connexes. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les intérêts créditeurs non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les honoraires découlant des activités génératrices de produits (les frais de service) sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus et lorsque la réception est raisonnablement assurée.

2. Méthodes comptables (suite)

Encaisse en fiducie – fonds des clients et montants dus aux fonds des clients

L'encaisse en fiducie – fonds des clients représente l'encaisse détenue en fiducie par l'Organisme au nom de certains particuliers qui ont besoin d'aide pour acquitter leurs dépenses. Le montant en fiducie est compensé par une somme correspondante portée au passif des fonds des clients.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire :

Matériel de bureau	5 ans
Ordinateurs	4 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire :

Site web	4 ans
Base de données	4 ans
Logiciels	4 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles (autres que les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie), sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme excède le total des flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa sortie éventuelle et que sa valeur comptable excède sa juste valeur. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur à la date de perte de valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Organisme dans le cadre de l'opération.

2. Méthodes comptables (suite)

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

A. Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;

B. Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans la rubrique Autres produits de l'état des résultats.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles ainsi que les crédettes et charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Apports reçus sous forme de services et de fournitures

Des apports reçus sous forme de services divers et de certains locaux administratifs sont offerts à l'Organisme pour l'aider à exercer ses activités. Comme il est difficile d'en déterminer la juste valeur, les apports reçus sous forme de services ne sont pas constatés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de fournitures sont constatés lorsqu'il est possible d'en établir la juste valeur.

3. Placements à court terme

Le montant de 2 140 000 \$ est constitué de trois certificats de placement garanti (CPG) pour un total de 2 000 000 \$ (deux CPG pour un total de 1 000 000 \$ en 2021), assortis d'un taux de 0,95 % chacun (0,58 % et 0,50 % en 2021), venant tous à échéance en décembre 2022 (juin et décembre 2021 en 2021) et d'un investissement de 140 000 \$ détenu en fiducie par la Fondation communautaire B.D.H. (nul en 2021) tel que décrit à la note 12.

4. Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel de bureau	312 767	246 963	65 804	87 796
Ordinateurs	330 637	281 735	48 902	26 881
Améliorations locatives	728 708	515 684	213 024	407 410
	1 372 112	1 044 382	327 730	522 087

Immobilisations incorporelles

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Site web	59 103	54 431	4 672	11 357
Base de données	450 171	377 550	72 621	95 381
Logiciels	59 570	53 933	5 637	6 640
	568 844	485 914	82 930	113 378

5. Montants dus aux fonds des clients

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	399 367	318 203
Rentrées de fonds	1 319 093	1 477 968
Sorties de fonds	(1 366 869)	(1 396 804)
Solde à la fin	351 591	399 367

Les montants inscrits à titre de montants dus aux fonds des clients s'annulent avec ceux de l'encaisse en fiducie – fonds des clients présentés à l'état de la situation financière.

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent les fonds reçus grevés d'affectations d'origine externe et liés à des exercices futurs.

Les variations du solde des apports reportés sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	1 466 112	1 492 268
Apports reçus au cours de l'exercice	4 137 156	3 080 312
Apports constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(4 279 668)	(3 106 468)
Solde à la fin	1 323 600	1 466 112

7. Apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles

Les variations des apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	19 668	1 885
Apports reçus au cours de l'exercice	—	17 783
Apports constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(5 243)	—
Solde à la fin	14 425	19 668

8. Programme d'assistance communautaire

L'Organisme administre le Programme d'assistance communautaire (le « Programme ») au nom de la Fédération CJA. Ce Programme offre d'autres programmes et des services favorisant l'amélioration de la qualité de vie et la conservation d'un mode de vie juif chez les familles et les personnes à faible revenu. Le Programme est financé au moyen d'apports de la Fédération CJA s'élevant à 932 933 \$ (991 760 \$ en 2021). Au cours de l'exercice, les dépenses liées au Programme se sont élevées à 932 933 \$ (991 760 \$ en 2021), dont 399 207 \$ (386 320 \$ en 2021) ont servi pour appuyer financièrement les programmes de l'Organisme et sont donc inclus dans les produits provenant de la Fédération CJA, d'un montant de 1 898 149 \$ (1 038 943 \$ en 2021) à l'état des résultats. Au 31 mars 2022, l'Organisme a un montant dû au Programme de 11 242 \$ (nul en 2021).

9. Subventions gouvernementales

	2022	2021
	\$	\$
Subvention fédérale ⁽¹⁾	1 179 609	2 080 314
Emploi-Québec	545 084	519 516
Immigration, francisation et intégration	—	146 222
Programme de soutien aux organismes communautaires	259 829	227 775
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	24 429	34 700
Autres subventions	5 000	8 170
	2 013 951	3 016 697

⁽¹⁾ *Subvention fédérale liée à la COVID-19*

Au cours de l'exercice, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'Organisme s'est qualifié à titre d'employeur éligible pour la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) en démontrant que l'Organisme a reconnu une baisse de revenus pour les périodes visées par la SSUC. Dans l'état des résultats, un montant de 1 116 000 \$ (2 065 341 \$ en 2021) en lien avec la SSUC est enregistré dans les produits de subventions gouvernementales.

9. Subventions gouvernementales (suite)

L'Organisme s'est également qualifié à titre d'employeur éligible pour la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL). Dans l'état des résultats, un montant de 63 609 \$ (14 973 \$ en 2021) en lien avec la SUCL est enregistré dans les produits de subventions gouvernementales.

10. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs	309 821	(280 829)
Frais payés d'avance	—	9 864
Créditeurs et charges à payer	62 587	15 413
Montant dû à la Fédération CJA	(667 670)	672 426
Passif au titre des régimes de retraite	(61 528)	215 076
Montant dû au Programme d'assistance communautaire	11 242	(45 000)
Produits reportés	(40 840)	(23 794)
Apports reportés	(142 512)	(26 156)
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles	—	17 783
	(528 900)	554 783

Transactions autres qu'en espèces

Au cours de l'année, l'Organisme a reçu un prêt de 140 000 \$ de Fondation communautaire B.D.H. qui a été investi en fiducie avec Fondation communautaire B.D.H.

11. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Organisme, dans le cadre de ses activités, surveille la situation financière de ses clients et effectue des évaluations de crédit de tout nouveau client. L'Organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie. L'Organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et de la conjoncture économique.

Risque de liquidité

L'objectif de l'Organisme est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2022, les principaux passifs financiers de l'Organisme sont les créditeurs et charges à payer et les montants dus aux fonds des clients.

12. Opérations entre parties liées

Fondation communautaire B.D.H.

La Fondation communautaire B.D.H. (B.D.H.) est une fondation indépendante qui acquiert et entretient des lots dans les cimetières en vue de l'inhumation de personnes démunies, et qui offre du soutien financier à l'Organisme. Au cours de l'exercice, B.D.H. a versé un don d'un montant de 650 000 \$ (650 000 \$ en 2021) à l'Organisme, qui est présenté à titre de produits dans l'état des résultats.

Au 31 mars 2022, l'Organisme a reçu un prêt de 140 000 \$ de B.D.H. dans le cadre de l'engagement de 400 000 \$ dans le but de financer l'exploitation d'une clinique qui fournira des services d'évaluation et thérapeutiques aux enfants. Ce prêt ne porte pas intérêt et sera remboursé en dix versements annuels dus dans les quatre-vingt-dix jours suivant la fin de chaque année fiscale seulement si les opérations de la clinique ont résulté en un surplus net tel que calculé par la direction d'Ometz. Le montant de chaque versement est déterminé comme étant le moindre de 50 % du revenu net de la clinique ou de 10 % du montant total emprunté et en cours à la fin de l'année. Le prêt de 140 000 \$ est actuellement détenu en fiducie et investi par B.D.H., le montant est disponible pour l'Organisme à tout moment. Après le paiement du dixième versement ou une résiliation par l'Organisation, B.D.H. renoncera au solde restant en tant que don de bienfaisance.

La chef de direction de l'Organisme est la directrice générale de B.D.H. De plus, l'Organisme fournit des services comptables et administratifs à B.D.H.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités de l'Organisme et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

Fédération CJA

La Fédération CJA fournit des locaux administratifs à l'Organisme dans son immeuble, ainsi que d'autres services gratuits, y compris les ressources humaines, la sécurité et la technologie de l'information. Le coût estimatif de ces services est d'environ 398 000 \$ (environ 392 000 \$ en 2021). Ces coûts ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

13. Régime de retraite

Régime de retraite à cotisations déterminées

L'Organisme a établi un régime de retraite à cotisations définies qui couvre la majorité de ses employés. Les taux de cotisation de l'employeur et de l'employé s'établissent respectivement à 5 % et à 3 % des salaires admissibles. Les charges engagées et les cotisations payées par l'Organisme s'élèvent à 225 910 \$ pour l'exercice (177 118 \$ en 2021), et sont comptabilisées avec les Salaires et avantages sociaux liés aux programmes et les Salaires et avantages sociaux dans l'état des résultats.

Régime de retraite à prestations déterminées

La Fédération CJA détenait et administrait un régime interentreprises à prestations déterminées pour l'Organisme, qui a été dissolu en avril 2021. Au 31 mars 2022, il en résulte un montant nul (100 860 \$ en 2021) dû à la Fédération CJA et un montant de 153 548 \$ (215 076 \$ en 2021) dû aux employés de l'Organisme, dans l'état de la situation financière. Dans l'état des résultats, un montant nul (315 936 \$ en 2021) lié au régime de retraite à prestations déterminées est enregistré avec les charges de retraite.

14. Engagements

L'Organisme s'est engagé dans deux baux d'exploitation venant à échéance en janvier 2023 et mars 2025. Les paiements minimaux futurs au cours des prochaines années totalisent 236 250 \$ et sont les suivants :

	\$
2023	116 250
2024	60 000
2025	60 000

15. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'année 2022.